

## Refus renouvellement carte d'identité + de 10 ans

Par dilepa, le 22/09/2014 à 21:34

Bonjour,

Je souhaitais renouveler ma carte d'identité (périmée depuis avril 2014) afin de me rendre en Irlande (pays ne s'étant pas prononcé quant à l'acceptation ou non de cette prolongation) la Préfecture a refusé ma demande au motif en NB: dérogation uniquement sur présentation d'une réservation dans un des pays refusant la prolongation à 15 ans. Or pour réserver tout voyage il faut à ma connaissance un titre valide, c est le chat qui se mord la queue! Je ne peux effectuer aucune réservation de dernière minute sur aucun site Internet puisque je ne possède pas de titre d'identité valide (mon passeport étant périmé depuis 5 ans et je ne souhaite pas le renouveler!).

Rien ne dit dans le texte de Loi que la Préfecture se réserve un quelconque droit de délivrance, ne sommes nous donc pas devant un abus de pouvoir ou une décision anticonstitutionnelle?

Dans l'attente d'une réponse éclairée.

Cordialement

Dilepa

Par moisse, le 23/09/2014 à 16:40

Bonjour,

Pour l'Irlande la situation n'est pas celle que vous exposez : http://media.interieur.gouv.fr/interieur/cni-15ans/document-a-telecharger-eire.pdf

## Par dilepa, le 23/09/2014 à 19:17

Avant d'écrire sur un forum je vérifie mes sources donc celle du service public en date du 28/05/2014 détaille les différents pays qui exigent, n'exigent pas ou n'ont pas officiellement transmis leur position, l'Irlande en l'occurrence fait partie du troisième groupe. Si depuis le mois de mai il y a une évolution votre lien ne le mentionne aucunement! Dilepa

## Par Lag0, le 23/09/2014 à 19:27

Bonjour,

Si vous voulez vraiment une nouvelle CNI, il suffit de "perdre" l'ancienne...

## Par moisse, le 24/09/2014 à 08:51

Bonjour,

Dites que je suis responsable des publications officielles pendant que vous y êtes. Hors l'excellent conseil de Lag0, si vous avez lu voici 5 mois "pas encore" le minimum est de vérifier aujourd'hui si la situation n'a pas évolué.